CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 15/09/15

Etaient Présents **:**

M. DUMOULIN, Maire
MMES LADROUE, MATHIS et NOUGIER,
MM. BRICE, FEVRE, FOUREAUX, GARNIER, GUILLOU, SUELDIA et THEVENOUX
Absents : MMES DEMAZIERES et LEROY et M. DELOINGCE et PUJOS
Secrétaire de séance : MME NOUGIER

A 20 heures 35, les conditions de quorum étant réunies, Monsieur le Maire ouvre la séance.
A l'unanimité des membres présents, Madame Marie-Hélène NOUGIER est élue secrétaire de séance.
Le procès-verbal du 28/05/2015, ne suscitant aucune remarque, est approuvé, à l'unanimité des membres présents.
Le président demande aux membres du Conseil Municipal présents, qui l'acceptent, l'autorisation de mettre un nouveau point à l'ordre du jour à savoir le soutien au Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau.

1- Compte rendu de d'utilisation de délégation (accompagnatrice du car)

Mme Yamina PREVOT est réembauchée en CDD jusqu'au 5 juillet 2016 comme accompagnatrice du car scolaire pour le RPC de Courteuil et Avilly avec le même indice que celui de Mme DEHON pour un total de 18 heures.

2- Lancement de l'appel d'offre assainissement phase 2

La Phase 2 concerne, la fin de la rue de la vallée jusqu'au pont du Moulin, et le village depuis Saint-Nicolas d'Acy jusqu'au Tourelles (rue de la Nonette).Le montant estimé des travaux par SECT s'élève à 1.572,500 € avec deux postes de relevages. Le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents accepte le lancement de l'appel d'offre concernant l'assainissement de la phase 2.

3- Rapport de délégation du service d'adduction d'eau

Le service d'adduction de l'eau est délégué au Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau d'Avilly Saint Léonard – Courteuil (SIAEP) dont Monsieur Thévenoux est le Président.

Décomposition d'une facture pour une consommation de 120 m³ (4 personnes) en 2014 :

	Courteuil	Avilly
Distribution de l'eau	223,02 euros	223,02 euros
Collecte et traitement des eaux usées	264 euros	179,55 euros
Organisme public	50,64 euros	90,24 euros
Total annuel	537,66 euros ou 4,48 euros du m3	492,81 euros ou 4,10 euros du m3

Le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents vote le rapport 2014 du SIAEP.

4- Prise de compétence CC3F modification des statuts

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présent, émet un avis favorable à la modification n°3 des statuts de la Communauté de Communes des Trois Forêts, portant sur l'exercice de la compétence « Très Haut Débit » et la réalisation d'une étude de programmation et de faisabilité pour la construction d'une piscine ou complexe aquatique intercommunal.

5- Agenda d'accessibilité programmée

Le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise le Maire à engager toutes les démarches afin de déposer au plus tôt l'Ad'AP de la commune auprès de l'autorité administrative compétente.

//

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 15/09/15

6- Contrat de balayage

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le contrat de balayage proposé par Véolia Propreté Nord Normandie pour un montant de 435€HT par passage et 3 passages par an.

7- Pass permis citoyen (conseil départemental)

Le Pass Permis Citoyen : en échange d'une action citoyenne de 70h au service d'une collectivité ou d'une association, un jeune de 18 à 19 ans pourra bénéficier d'une aide financière de 600€ allouée par le Département pour passer son permis de conduire.
Pour permettre à des jeunes qui voudraient effectuer ce service dans notre commune, Courteuil doit être une des communes partenaires du dispositif Pass Permis Citoyen.
Le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents accepte que la commune s'inscrive comme partenaire de ce dispositif.

8- Tarifs cimetière

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 8 voix pour et 3 abstentions, vote la remise en place des concessions à perpétuité.
Le Conseil Municipal décide que le tarif sera fixé lors du prochain conseil.

9- Convention d'occupation des locaux

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, approuve la convention d'occupation des locaux de l'ancienne école telle que proposée par Mme Nougier. Celle-ci sera signée par les Présidents des associations utilisant les locaux durant l'année scolaire 2015-2016.

10- Redevance d'occupation du domaine public (réseaux)

Ce point est reporté car en attente de complément d'information.

11- Taxes locales sur la consommation d'électricité

Ce point est reporté car en attente de complément d'information.

12- Motion AMF contre la baisse des dotations de l'état

Le Maire après en avoir fait lecture demande au conseiller de soutenir la motion de l'AMF (Association des Maires de France) contre la baisse des dotations de l'état.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents soutien cette motion.

13- Soutien au Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau

Considérant que la commune de COURTEUIL est concernée en totalité par le périmètre du SAGE,
le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le travail et la démarche de concertation ayant aboutis au projet soumis à enquête publique, émet un avis favorable audit schéma.

14- Questions diverses

- Coupure la nuit de l'éclairage public

C'est un des projets de la municipalité. Pour le mener à bien il faut mettre des minuteries dans les coffrets des éclairages. Seule la Départementale restera éclairée la nuit. Un renforcement de la sécurité sera effectué à chaque passage clouté.
Le frein est pour le moment financier, en effet SE60 chiffre un coût trop élevé par rapport au gain financier, considérant que tous les coffrets sont à changer.

//

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 15/09/15

La commune est à la recherche d'une société lui faisant un diagnostic par coffret pour savoir ce qui est réellement à changer dans chacun d'eux et pouvoir ensuite demander un devis très précis au SE60 (prestataire électrique de la commune).

- Site Internet :

Le site de la commune existe « en souterrain » depuis plusieurs mois. Son lancement est prévu prochainement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h20

Fait à Courteuil, le 29 Septembre 2015
Le Maire,
François Dumoulin.

//